

EC/JN 31_10_2023

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Suzac du 31/10/2023

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Julien NOGARET, Conseiller municipal,

Nathalie SIMON, Adjointe au Maire,

Éric CAMILLERI, Coordonnateur commissions de quartier,

Frédéric BELET, Responsable de la voirie,

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le compte-rendu, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Questions des administrés :

Rue des Moineaux :

Quand passe la balayeuse ?

La balayeuse passe comme dans tous les quartiers, il n'est pas possible d'établir un passage fixe, car par moment elle doit intervenir ailleurs suivant les intempéries. Les quartiers de Suzac et de Vallières ont un entretien régulier, suite à des chutes d'aiguilles de pins.

Avenue Jean Moulin :

Il y a beaucoup de trous, et avec les vélos c'est dangereux.

La demande a été faite à la CERA (compagnie des eaux de Royan), chantier pas terminé suite à des travaux.

Les trottoirs sont mal entretenus.

Prévision d'un passage par les équipes d'insertions lors du 1er trimestre 2024.

Avenue Jean Moulin angle rue du Chata :

L'abri bus est complètement détérioré.

La demande a été faite à la CARA.

Allée de la Forêt :

Un acacias est prêt à tomber juste avant la barrière.

L'arbre a été coupé et poussé sur le côté.

Descente 21 et 22 :

L'enrobé rose n'a jamais été terminé.

Le service technique terminera l'enrobé.

Rond point des noeuds :

Il y a une grande flaqué d'eau à chaque pluie.

Une étude va être réalisée avec le département pour se connecter sur le réseau pluvial.

Avenue Paul Roulet :

Le nettoyage des berges c'est fait que du côté Meschers, pourquoi cela c'est arrêté à la pancarte St Georges ?

Un nettoyage à la débroussailleuse va être réalisé début février.

Boulevard de la côte de beauté :

Les nouveaux urinoirs laissent trop voir ce qui se passe à l'intérieur, que pouvons-nous faire?

Des plantations ainsi qu'une ganivelle ont été posés au mois de novembre pour occulter l'arrière des toilettes.

Chats errants :

Que va mettre en place la municipalité pour éviter que les chats prolifèrent dans le quartier de Suzac
Deux délibérations ont été prises au Conseil municipal du 16 novembre, une convention entre la ville de Saint-Georges de Didonne et la société Atlantic Animal services pour la capture et le transport des animaux errants; et une convention entre la ville et le refuge "Les amis des bêtes"(fourrière animale).

Informations en fin de réunion par Philippe Czeher, volontaire bénévole
de L'HEURE CIVIQUE SAINT GEORGEAISE

Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle et gratuite pour un petit bricolage, le rangement de votre bois de chauffage, le déplacement d'un meuble lourd, un rendez-vous chez le médecin sans transport disponible ou tout autre service, contactez le secrétariat du CCAS à la mairie : 05 16 65 10 01 et nos volontaires de L'HEURE CIVIQUE vous donneront un coup de main. Flyers Heure CIVIQUE disponibles à la mairie, présentoir du hall.

En ce qui concerne la chasse aux moustiques TIGRES, une liste de conseils "CHECKLIST ANTI MOUSTIQUES TIGRES" réalisée par L'ARS de Nouvelle Aquitaine est disponible sur Internet. C'est une liste de conseils pratiques destinés à éviter la prolifération des moustiques. Ils vivent dans un rayon de 150m autour du lieu de ponte. Pour votre confort, suivez ces précautions et communiquez-les à vos voisins.

Vous remerciant et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr

Le Président de la Commission
du quartier de Suzac
M. Julien NOGARET

